

Avis de constitution

SOCIETE « L'ECOLE DE LA BOURSE »

Siège Abidjan Cocody Angré Djorobité 1, Immeuble  
KANO au 2ème étage, lot 1088, ilot 111, titre foncier  
203.673 de la circonscription foncière de Cocody., Lot  
1088, Ilot 111

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/03/2025 reçus par Me Abdoul Karim ROUAMBA Notaire, enregistrés, le 18/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ECOLE DE LA BOURSE »

Objet : La société à pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Cote d'Ivoire :

- Formation et conseils financiers ;
- Intermédiation financière ;
- Gestion de portefeuille titres ;
- La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement sous quelque forme que ce soit et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de gestion des apports, de souscription ou d'achat d'actions, parts ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ayant un objet similaire, connexe ou complémentaire.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djorobité 1, Immeuble KANO au 2ème étage, lot 1088, ilot 111, titre foncier 203.673 de la circonscription foncière de Cocody., Lot 1088, Ilot 111

Dirigeant(s) M KOUAO KADJOMOU BRICE ARNAUD  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09909 du 22/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58296/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

